

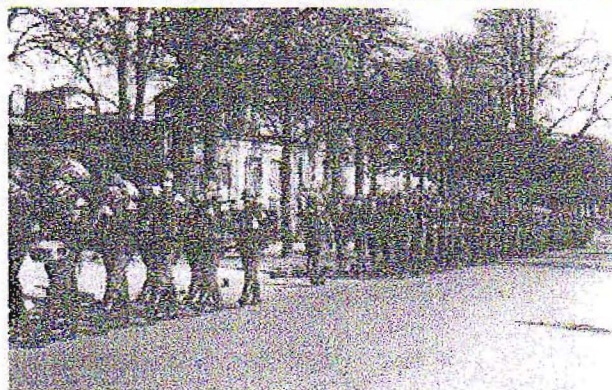
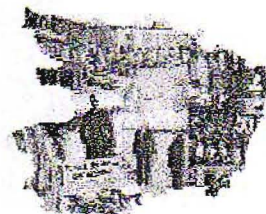
1940-1944,

Le destin des Juifs en Anjou :

La parole des archives



ANGERS VILLE ALLEMANDE



Les troupes allemandes sur le boulevard Bessoneau

Le 19 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans la ville d'Angers pour une longue période de 50 mois d'occupation. Érigée au rang de capitale régionale du Grand Ouest par la loi d'avril 1941 et l'installation de l'administration militaire Allemande : la Militäverwaltung B, la ville

d'Angers devient la troisième ville de France occupée, et exerce une fonction de commandement très importante sur 17 départements de l'Ouest de la France : de la Bretagne à la frontière espagnole dans les Pyrénées, (et plus particulièrement, la ville exerce un puissant contrôle sur les départements de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Sarthe, Mayenne et Indre-et-Loire). Cette situation explique la très forte présence allemande dans notre ville. Cette haute autorité s'explique aussi par l'implantation du quartier général de la Kriegsmarine pour le secteur Atlantique-Manche, installé à Pignerolles à partir de janvier 1943.

Le statut de capitale régionale vaut à Angers l'implantation d'une cinquantaine d'organismes Allemands, dont beaucoup de services de renseignements et de répression à rayonnement régional tels que l'Abwehr, et surtout l'arrivée du SIPO-SD en juin 1942, la police de Sûreté et Services de Sécurité nazie (divisée en sept sections, dont la plus tristement connue est la section IV alliant les missions de la SD et de la Gestapo) installée 16 rue de la Préfecture, et dirigée par le kommandeur SS Hans Dietrich Ernst, qui fera d'Angers un centre de décision majeur de la chasse aux Juifs et aux Résistants.

De même, la Propaganda-Staffel Sud West y est installée, et contrôle l'information, la presse, la censure, la littérature et la culture de la Normandie au Pays Basque, dans l'objectif fixé par Goebbels, à savoir anéantir la présence culturelle de la France en Europe.

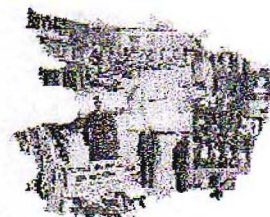
A cela s'ajoutent encore la justice militaire, les services économiques d'intendance, chargés des réquisitions et de la recherche de la main-d'œuvre, ainsi que les différents services culturels, comme les librairies allemandes.

A partir de juin 1942, la répression nazie s'intensifie, avec le fonctionnement du service 4A de la Gestapo, qui pourchasse sans relâche les personnes soupçonnées de propagande ou d'actes anti-Allemands, les Communistes, les Résistants et les Juifs.

Lors de la période d'août à octobre 1943, Ernst réussit à détruire la quasi-totalité des mouvements de résistance (dont Honneur et Patrie, et CDN-Castille), et à faire arrêter et déporter près d'un millier d'individus.

.../...

ANGERS VILLE ALLEMANDE



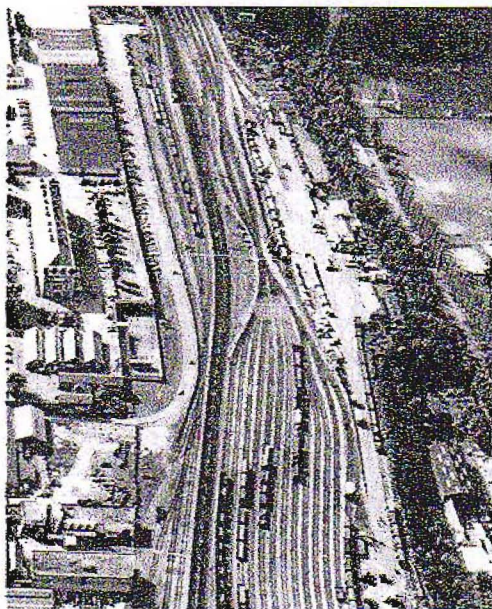
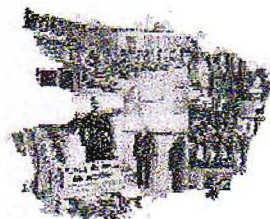
La ville est peu à peu réquisitionnée par les employés administratifs et les quelques milliers de soldats allemands, au total une présence allemande estimée à près de 6000 personnes ; et le premier septembre 1943, on dénombre 256 immeubles, 641 chambres et appartements et 50 bâtiments et locaux divers occupés par les Allemands. Ainsi, des rues entières telles que les rues Desjardins, de la Préfecture ou encore le Boulevard Foch, sont « allemands ».

Angers, peut être durant cette période sombre de l'histoire qualifiée à juste titre, de « ville réquisitionnée ».

Bombardée à plusieurs reprises par l'aviation alliée, en mai puis en juillet 1944, la ville fut totalement libérée le 10 août 1944.

DE LA STIGMATISATION A LA DEPORTATION

LE CONVOI NUMERO 8



Des Rafles du Vel d'hiv' à Angers

Au printemps 1942, un trio composé de Karl Oberg, Helmut Knochen et Herbert Hagen a en charge la mise en œuvre de la solution finale en France. Le 1^{er} convoi à destination d'Auschwitz part le 27 mai 1942 de la gare du Bourget avec plus d'un millier de Juifs.

C'est le 18 juin 1942 qu'il est décidé, pour la première fois, de faire partir un convoi de Juifs depuis Angers. Alors que la rafle du Vel d'hiv' débute le 16 juillet à Paris et que 12 800 Juifs étrangers seront arrêtés, d'autres rafles auront lieu à Bordeaux, Rennes et le Mans. A Angers la rafle du Vel' d'Hiv débute 24 heures plus tôt. Ceci révèle la rigueur et la redoutable efficacité des opérations antijuives.

Quai du Maroc, lieu de départ du convoi n°8

Le 2 juillet 1942, Bousquet rencontre Oberg et un nouvel accord est conclu : Vichy obtient un renforcement de son autorité sur la police en zone nord et des moyens accrus pour lutter contre la Résistance. En échange, et en confirmation de la collaboration française, les Allemands acceptent que seuls les Juifs étrangers des deux zones soient livrés par les autorités françaises.

Cette rafle a commencé dans la nuit du 14 au 15 juillet à 21h05 et a continué jusqu'à minuit. Le lendemain, le 16, de 5 heure à 8 heure du matin, la plus grande rafle de la guerre a ainsi été opérée à Angers. Du convoi n°8 partiront 824 personnes. Mais sont aussi arrivés à la Gare Saint Laud des convois spéciaux de tout l'Ouest, puisqu' Angers est un centre de regroupement. Ainsi, le 1^{er} juillet, 18 personnes arrivent de Tours. Le lendemain, 94 prisonniers arrivent de Nantes, 314 de Tours, 230 de Laval et du Mans.

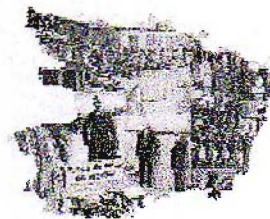
Afin de tout diriger, des agents ont été « requis par l'autorité occupante pour participer aux opérations ». Ainsi, parmi les divers services exécutés à la demande des services allemands, il a été mentionné de « préparer à partir de 21h30 ce même soir, une maison susceptible de recevoir des enfants pour une courte durée (2 ou 3 jours). » Aussi, les mercredi 15 et jeudi 16 juillet, 29 policiers sont mis à disposition dont 17 affectés aux arrestations des Juifs à leur domicile. D'autres font des vérifications d'identité à la gare Saint-Serge et à la gare routière pour éviter les fuites. Deux inspecteurs doivent surveiller « l'opinion publique en ville ». Le vendredi 17, 17 fonctionnaires sont mobilisés, 5 le 18, et 16 le 20 ; le jour de départ du convoi. Aussi dès 11h30, 6 agents sont chargés de surveiller le trajet entre la place de l'Académie et le quai du Maroc. En juillet 42 110 policiers seront au service de la Gestapo.

Lors de l'irruption des policiers à leur domicile, les Juifs arrêtés reçoivent une lettre dactylographiée : « Chaque personne doit se munir de : 1 paire de chaussures pour le travail (montante et solide) – 2 paires de chaussettes – 2 chemises (tricots) – 2 paires de caleçon – 2 couvertures de laine – 2 paires de draps et de 2 taies d'oreillers – 1 gamelle – 1 cuillère – 1 pull. Et des ustensiles les plus nécessaires, savon, peigne, essuie-mains, etc

.../...

DE LA STIGMATISATION A LA DEPORTATION

LE CONVOI NUMERO 8



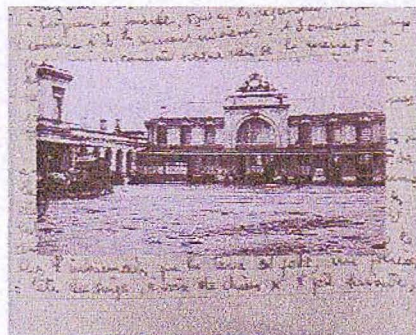
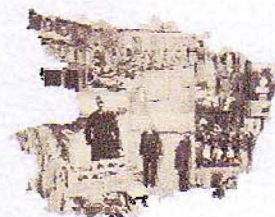
Aussi doit-elle se munir de ravitaillement pour 5 jours elle n'est autorisée à prendre qu'une seule pièce de bagage, ou une petite caisse ou un sac à dos ».

Toute laisse supposé que ce sera un voyage long. Ensuite, au Commissariat Central d'Angers, ces victimes doivent remettre tous les bijoux en leur possession. Un témoin déclare : *« Arrivés à Angers, nous sommes dépouillés de nos objets de valeur et de tous nos souvenirs les plus chers et on nous entasse comme un troupeau dans de petites chambres du séminaire, à raison de 25 à 30 par pièce, portes fermées à clef ».*

Le 20 juillet 1942, à partir de 12 heures, les Israélites sont transférés du Grand Séminaire de la rue Barra vers le quai d'embarquement. Les 400 hommes montent en premier, puis les femmes – au nombre de 430 -. Le convoi quitte le quai du Maroc vers 21h30, il fait deux haltes : à Tour, puis à Paris ou à Drancy où le train s'arrête pour déposer 28 Juifs – 15 hommes et 13 femmes – dont les nationalités sont obscures. Le convoi arrive, après trois longues et éprouvantes journées, à Auschwitz.

Le docteur André Lettich témoigne : *« Au cours du voyage, tassés les uns sur les autres, nous avons terriblement souffert de la soif, et nous nous vîmes obligés de sacrifier un coin du wagon pour les nécessités que l'on devine ».*

LES RAFLES D'OCTOBRE



Gare Saint-Laud Angers, 1950

En Septembre 1942, Röthke remplace Dannecker à la tête de la section IV de la Gestapo en charge, à Paris, de la « question juive ». Ambitieux et zélé il projette l'arrestation en France des 20 000 Juifs pour le mois de Septembre.

Les responsables de Vichy « sensibles » aux réactions hostiles de la population et de certaines personnalités (lettre pastorale de Mrg Saliège) lors des rafles de Juillet, ne souhaitent pas se compromettre davantage dans la politique antijuive.

Devant la réaction française, Himmler décide de « ménager » les Juifs français. Ainsi Röthke s'acharne-t-il sur les Juifs étrangers.

La rafle d'octobre 1942 en Anjou est minutieusement préparée comme en témoigne ce compte-rendu d'une réunion organisée par le kommandeur SS d'Angers (voir document).

A nouveau Angers est un centre de rassemblement. Le 12 octobre arrive un convoi de 69 personnes en provenance de Tours. Depuis le 13 octobre 116 personnes attendent leur départ qui aura lieu le 16.

C'est par un train régulier que le départ se fait à la gare Saint Laud. L'encadrement de ce convoi est presque exclusivement français (Alain Jacobzone).

“

Et déjà on sent venir l'oubli. La guerre va se coller à d'autres guerres dans le passé. La guerre n'est plus rien que deux dates que les enfants réciteront. Il ne reste plus rien de la guerre que ce qu'il en faut pour le certificat d'études ou le bachot. Oubliera-t-on aussi l'incroyable dans l'atroce ? Oui, comme le reste. Comment faire pour qu'on n'oublie pas ?

”

Léon Werth

« Déposition » (22 Août 1944)



“

La mémoire de la Shoah nous oblige, en effet, à rester vigilants, non seulement pour les Juifs, mais pour tous ceux qui sont victimes d'ostracisme en raison de leur identité, de leur ethnie ou de leur religion. Il a fallu près de soixante ans pour que notre souffrance soit exprimée et entendue dans sa singularité. Aujourd'hui, elle est partie prenante de la mémoire commune.

”

Simone Veil

Discours prononcé à l'occasion de la journée de la mémoire de l'Holocauste (27 janvier 2003)